

<https://lettres.ac-normandie.fr/?L-enseignement-de-la-grammaire-du-college-au-lycee-ce-que-nous-disent-les>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lettres

L'enseignement de la grammaire du collège au lycée : ce que nous disent les programmes



- Cadre officiel - Programmes -
Date de mise en ligne : samedi 25 septembre 2021

Copyright © Lettres - Académie de Normandie - Tous droits réservés

Une présentation de l'inspection pédagogique régionale de Lettres : que nous disent les programmes ? Quels enjeux ? Quelles modalités d'enseignement ?

Sommaire

- [La réflexion sur le système de \(...\)](#)
- [Une étude progressive de la \(...\)](#)
- [Un enseignement régulier et \(...\)](#)
- [Etude de la langue et compétences](#)

L'enseignement de la grammaire du collège au lycée : ce que nous disent les programmes

Les programmes invitent à retenir 4 grands principes :

-*La réflexion sur le système de la langue, un enjeu fondamental

Le texte programmatique du cycle 4 en collège reprend très précisément les principes devant concourir à l'enseignement de la langue et plus précisément de la grammaire.

« Son enseignement ne saurait ainsi se limiter à la mémorisation d'une collection d'étiquettes, il est au contraire un apprentissage qui permet de réfléchir « au bon usage » en invitant les élèves à se représenter la langue comme « un système organisé et régulé par des normes, qui évoluent historiquement et varient selon les situations, les régions et les milieux sociologiques, mais [qui] présentent une cohérence et une rigueur dont ils prennent peu à peu conscience. »

Enseigner la grammaire de la langue, c'est donc permettre à l'élève de comprendre le fonctionnement du système de la langue et de reconnaître les éléments qui le composent.

Dans cette perspective, il importe de développer les compétences réflexives des élèves, et notamment leur capacité de catégorisation.

Il s'agit ainsi de raisonner à partir de grands ensembles reconnaissables, usuels et fréquents qui possèdent des similitudes.

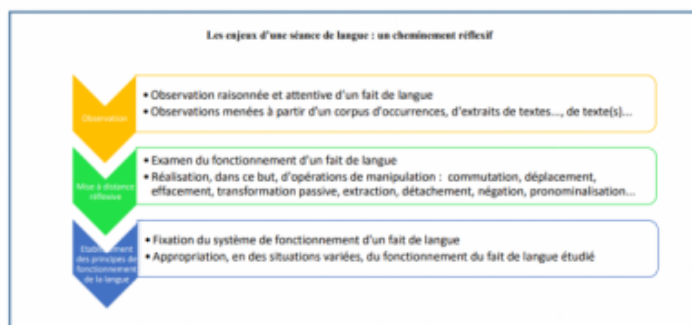
A cet égard, si l'on veut étudier la phrase, il convient bien davantage de partir de l'observation d'un corpus de phrases « modèles » (P =GS +GV +GC) plutôt que de la définition de propriétés (La phrase commence par une majuscule et se termine par un point) qui sont fragiles : quel point ? que faire des phrases d'auteur non ponctuées ?...

De même, si l'on veut étudier les propositions subordonnées relatives, on constituera d'abord un corpus de relatives adjectives plutôt que substantives, d'un emploi plus rare, et qui pourront être étudiées plus tard dans l'année ou dans le cycle.

On retient en conséquence qu'étudier la langue c'est étudier son système, c'est étudier des ensembles, c'est étudier encore une notion en lien avec l'ensemble ou le groupe au sein duquel elle s'insère et avec lequel elle entre en relation.

En ce sens, la séance de langue combine observation attentive et raisonnée de la langue, mise à distance de celle-ci et réflexion sur son fonctionnement à l'aide d'opérations variées (commutation, déplacement, effacement, transformation passive, extraction, détachement, négation, pronominalisation), appropriation du système de la langue prenant appui sur l'utilisation d'une juste terminologie grammaticale, et de ses règles de fonctionnement en partant des usages et propriétés les plus simples pour aller vers les plus complexes, au fur et à mesure de la scolarité.

Le schéma suivant reprend les principales étapes d'une séance de langue :



-*Une étude progressive de la langue

Les programmes d'enseignement de la langue des cycles 3, 4 et du lycée sont construits dans une logique de progressivité. Le principe d'exhaustivité ne peut être suivi pour mener une séance de langue.

Le programme de lycée indique précisément à cet égard que « l'objectif n'[est] pas de faire des élèves des linguistes, mais des locuteurs possédant une maîtrise satisfaisante de la langue. »


Il importe en effet de construire un enseignement progressif de la langue, répondant aux besoins des élèves :


- en étudiant en premier lieu les situations les plus simples pour aller au plus complexes ;
- en prenant appui sur l'étude des cas réguliers, les plus fréquents pour examiner progressivement les moins fréquents,
- en observant les situations les plus prototypiques, les plus canoniques au moins prototypiques ;

 en étudiant les occurrences les moins difficiles pour analyser progressivement les plus difficiles.

-*Un enseignement régulier et explicite de la langue

Comme le précise la note de service du 25 avril 2018 concernant l'enseignement de la langue et de la grammaire, « *la leçon de grammaire ou de vocabulaire ne peut se résumer, en particulier au collège, à une série d'observations et d'activités ponctuelles à l'occasion de l'étude d'un texte. Aborder les notions grammaticales ou acquérir du vocabulaire au détour d'une activité plus globale de lecture ou d'écriture tend à faire croire que ces notions sont subsidiaires alors même qu'elles sont fondamentales pour écrire comme pour lire, comprendre et interpréter un texte* . »

 Des temps réguliers d'étude de la langue sont nécessaires, anticipés dans le cadre de la programmation annuelle et du travail de conception des projets ou séquences pédagogiques.

 Ces temps d'exposition à la langue gagneront en efficacité grâce au développement de démarches explicites d'apprentissage.

Il s'agit là de s'assurer que les élèves comprennent les notions étudiées, qu'ils en comprennent le sens, le fonctionnement et les conditions d'emploi.

L'accent placé sur le développement des capacités des élèves à interroger la langue, à en saisir l'organisation en grands ensembles et catégories, les opérations de manipulation exposées également plus avant, ou encore la présentation par les élèves des résultats de leur investigation sont autant d'axes de travail qui concourent à la mise en oeuvre d'un enseignement explicite de la langue.

Les exemples présentés ci-dessous illustrent des activités possibles, qui ont toutes en commun de promouvoir des démarches d'investigation de la langue.

Pour aller plus loin :

Des ressources mises en ligne sur Eduscol ou les sites disciplinaires académiques méritent d'être consultées :

Retrouvez [ici](#) une séance de langue, proposée par l'académie d'Aix-Marseille visant à identifier les verbes conjugués dans des phrases simples ou complexes en classe de 6ème à partir d'un corpus : le scénario de la séance lui-même, la séance filmée en classe, le retour sur la séance sous la forme d'un entretien filmé lui-aussi avec l'enseignante.


Découvrez [ici](#) des exemples de démarche, sur le site de l'académie de Versailles, pour mener « des moments » de grammaire en lycée.


-*Etude de la langue et compétences langagières

L'enseignement de la grammaire du collège au lycée : ce que nous disent les programmes

L'étude de la langue est fondamentalement au service du développement des compétences langagières des élèves.

Cela suppose donc à la fois :

 un enseignement spécifique de la langue

 un enseignement de la langue en liaison avec les activités de lecture, d'écriture et d'expression orale.

On retient donc que l'étude de la langue ne s'arrête pas aux connaissances grammaticales, elle s'articule nécessairement aux activités de lecture, d'écriture et d'expression orale. Compétences langagières et connaissances linguistiques se consolident mutuellement et parallèlement.